

## PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80

Fax: 03 87 02 79 32

Mél: pascal.ridgen@lmoselle.gouv.fr

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de

l'environnement concernant le rejet des eaux

pluviales du lotissement "Le Clos des

Mirabelliers" à Varize

PJ: Dossier de déclaration + Fiche

Récépissé de déclaration Courrier de notification

Monsieur le Maire de la commune de Varize 14. Rue de Bannav **57220 VARIZE** 

Metz, le 04 juillet 2019

Monsieur le Maire.

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

## ➤ Lotissement "Le Clos des Mirabelliers" à VARIZE - Rejet des eaux pluviales

Ce dossier a été déposé par : La société NEXITY FONCIER CONSEIL de 54690 Lay Saint Christophe, représentée par Mme Ludivine TERROINE-BACUE.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration et de la fiche descriptive;
- un exemplaire du «récépissé de déclaration n° 57-2019-000194 en date du 04 juillet 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER